

Note au Ministre

Objet : Proposition du Tableau de Commande du Matériel Technique (budget du 4e Trimestre + reliquat des autres trimestres).

L'article "Matériel Technique" a reçu 25.000.000 FRW sur le budget annuel 1981 dont 20.000.000 FRW ont été débloqués pour les 3 premiers trimestres. Il en reste actuellement 2.859.813 FRW.

Le budget resté pour le 4e trimestre étant de 5.000.000 FRW, cela fait un total de 7.859.813 FRW qui restent à utiliser.

Les 17.140.187 FRW ont été utilisés pour le matériel technique des Centres de Formation des Jeunes.

- Sur le budget qui reste à engager (7.859.813 FRW), il est proposé de réserver encore 1.045.000 FRW pour les Centres de Formation, répartis comme suit :

1) TRANSPORT : des vivres et du matériel technique.

C.F.J. de KARAGO pour 3 jours	= 15.000 FRW x 3 = 45.000 FRW
C.F.J. de SHYOGWE pour 3 jours	= 15.000 FRW x 3 = 45.000 FRW
C.F.J. de KABARE pour 3 jours	= 15.000 FRW x 3 = 45.000 FRW
C.F.J. de NDAGO pour 3 jours	= 15.000 FRW x 3 = 45.000 FRW
C.F.J. de GACULIRO pour 3 jours	= 15.000 FRW x 3 = 45.000 FRW
Différents centres pour les vivres du CRS = forfait	= 100.000 FRW
	<hr/> 325.000 FRW

2) MATERIAUX DE CONSTRUCTION :

- a) - Briques pour GACULIRO : 50.000 x 4 FRW = 200.000 FRW
- Sable pour GACULIRO (10 Tours) = 15.000 FRW
- Pierre pour GACULIRO (10 Tours) = 50.000 FRW
- Transport de ces matériaux pour Gaculiro = 10 jours x 15.000 = 150.000 FRW
- b) - Briques pour SHYOGWE = 50.000 x 4 = 200.000 FRW
- Sable pour SHYOGWE (10 Tours) = 15.000 FRW
- Transport 6 jours x 15.000 FRW = 90.000 FRW
- (1) + (2) = 1.045.000 FRW.

720.000 FRW

Le reliquat sur les 3 premiers trimestres est dû au fait qu'il y a du matériel qu'on n'a pas pu acheter, parfois parce qu'il ne s'en trouve pas sur le marché local. C'est le cas du matériel de coordonnerie et de maroquinnerie, dont les prix avaient été recueillis à la SODEPARAL, mais qui doit être importé.

J'ai contacté le service des approvisionnements de cette société pour connaître les adresses de ses fournisseurs, mais on m'a dit que nous risquons de ne pas être servis si nous nous adressons directement à ces fournisseurs, compte tenu des faibles quantités dont nous avons besoin pour les centres de GACULIRO et de SHYOGWE.

Je leur ai demandé dans ce cas, si nous ne pouvons pas passer notre commande par leurs services.

Il semble que cela ne devrait pas poser de problèmes, une fois que nous adresserions notre demande officiellement au Directeur de la société, en précisant les quantités de chaque article et en lui assurant le paiement dès que le matériel, qu'il mettrait sur la liste de ses commandes, sera livré à Kigali. Il faut compte un minimum de 6 mois entre la Commande et la réception du matériel.

Je propose donc que nous adressions dès maintenant notre demande à la Direction de SODEPARAL, dont le paiement sera prélevé sur le budget 1982, pour un montant de 1.500.000 FRW.

- Le matériel technique correspondant aux 6.814.810 FRW restants sur le B.O. 1981, dont le tableau de commande est proposé en annexe devrait être réservé aux G.S.E. et aux Mouvements de Jeunesse.

Nous avons demandé aux Encadreurs Régionaux de nous proposer 2 G.S.E. par commune susceptibles d'être aidés par le Ministère et la plupart des réponses nous sont parvenues.

Nous avons promis aussi à la JOC de satisfaire à sa demande en matériel agricole pour le groupement qu'il a créé à Kinamba (les laveurs de véhicules), au mois d'octobre.

Je propose donc que ce matériel, dont les bons de commande devrait être déjà apprêtés pour être passés directement aux fournisseurs à la libération du budget du 4e trimestre, soit uniquement réservé aux G.S.E. et Mouvements de Jeunesse, qui n'ont pratiquement rien reçu du Ministère depuis 1977.

Directeur Général de la Jeunesse

le 28/9/1981